

Union Maritime de Saint Malo

**Ancien Hangar à Tabac, Chaussée des Corsaires
35400 SAINT MALO**

Téléphone 02.99.20.61.60
Télécopie 02.99.40.46.88
E-mail : jl.winter@amb.tm.fr



Saint-Malo, le 5 décembre 2002

Cher membre du conseil,

Nous nous sommes réunis, ce mercredi 4 décembre 2002, dans les locaux du hangar à tabac de St Malo. Je tiens à vous remercier d'avoir pu vous libérer, malgré un délai de prévenance exceptionnellement très court.

Sur les 16 membres du conseil, 10 membres étaient présents (soit 63%).

JL. WINTER, Denis CADIOU, Denis CRAVEIA, Eric DULIOUST, Marc FROSTIN, Eric GEILLE, Alain LECROC, Paul RENAULT, Jean-Jacques SIBERT et Jacques VIDEMENT.

6 étaient excusés : Jean-Claude BOURBON, Jean BRETON, Jean-Jacques DUPUY, Michel LOMBARDIE, Jean-Daniel TROYAT et Daniel VALENTINI.

J'avais également pris l'initiative d'inviter Pierre-Yves BROCHAND en tant que co-fondateur, avec Paul RENAULT, de notre Union Maritime. Pierre-Yves BROCHAND, retenu par d'autres obligations, n'a pas pu se libérer, mais nous aurons l'occasion de le retrouver. Marie-Odile et Paul RENAULT ont bien voulu accepter notre invitation pour un petit repas sympathique après la réunion à la Brasserie du Sillon, où nous avons eu l'occasion de remettre un petit présent gustatif pour marquer notre amitié à Paul et le remercier pour toutes les actions qu'il a su mener à la tête de l'Union Maritime, depuis 10 ans.

L'ordre du jour de la réunion :

Nous avons passé en revue quelques points divers :

➤ **La Route du Rhum :**

Alain LECROC nous a confirmé la réussite de l'événement : satisfaction de toutes les parties par une réelle maîtrise des enjeux, une mobilisation de plus de 200 bénévoles, 600 accréditations au niveau des médias : un événement visiblement ancré définitivement à St Malo.

Les opérateurs portuaires ont subi des contraintes limitées. Jacques VIDEMENT a souligné l'efficacité de la Capitainerie. A travers certains propos, on peut, malgré tout, remarquer que les commerçants de l'Intra-Muros n'ont pas complètement profité de l'événement (il faudra probablement qu'ils s'investissent d'avantage). Les Hôteliers ont eu un bon taux de remplissage, mais avaient peut-être fixé la barre trop haute, comme certains affreteurs de bateaux d'accompagnement.

Commentaires JLW : globalement, on peut souhaiter que l'événement continue à s'inscrire dans un esprit de fête et de convivialité pour la bourse de tout le monde.

➤ **Courrier de M. LAFFICHE :**

Il nous sollicite pour intervenir pour un anneau au Port des Sablons. Je lui répondrai que nous ne pouvons pas répondre à sa demande.

➤ **Grève des écluses :**

Certains opérateurs portuaires ont été avertis, le vendredi 22/11/2002 à 15H37, qu'une grève affecterait le service des écluses, le 26 décembre 2002. Conjointement avec M. CADIOU, nous avons engagé deux démarches :

- participer à une réunion de médiation en compagnie des autorités portuaires pour limiter l'impact négatif de ce type d'action qui n'avait pas de caractère local ;
- nous avons, parallèlement, fait réaliser un procès verbal de constat, pour bien montrer notre détermination face à ce type d'action de perturbation du service public qui peut avoir de graves conséquences économiques, dans certains cas, et nuire particulièrement à une image portuaire aujourd'hui positive.

➤ **Point presse :**

Nous avons évoqué, avec Denis CADIOU, nos premiers contacts avec la presse locale. Pour le Pays Malouin, le contact semble facile. Pour Ouest-France, c'est plus difficile (sans évoquer la coquille concernant le tonnage). D'autres expériences seront probablement nécessaires pour cadrer notre communication.

Je vous propose également de mettre en place, à titre expérimental, une veille média.

Le principe serait de faire parvenir à mon assistante, Odile CHAROLLAIS (AMB - 16 avenue Louis MARTIN - BP 19 - 35401 ST-MALO Cédex), tous les extraits de presse concernant le port de St-Malo qui vous semblent avoir une importance dans l'évolution du port. Je me propose de réaliser ensuite régulièrement une revue de presse et, après analyse, de la communiquer à nos adhérents en complétant cette revue de presse par notre expertise de l'Union Maritime et, tout particulièrement, par rapport aux objectifs que nous nous sommes fixés. Cela permettra à l'Union Maritime de participer d'avantage au débat public.

Le cœur de notre réunion :

➤ **Prospection de nouveaux membres :**

Denis CRAVEIA, très pragmatique, a déjà engagé une démarche d'ouverture. Cela nous a permis de discuter de l'admission de Nathalie CORDIER-BIRAC, avocate, diplômée IPER du Havre et spécialisée dans les transports, l'export et la logistique. Son adresse : 39 rue Ville Pépin - 35400 ST-MALO. Téléphone : 02.99.19.56.46 - Télécopie : 02.99.19.56.70 - Email : cordierbirac@wanadoo.fr
Après un rapide tour de table, sa candidature a été acceptée.

Nous avons, par ailleurs, affiné notre grille de prospection dont vous trouverez un exemplaire modifié. Cette liste reste ouverte à vos suggestions. Nous avons également retravaillé ensemble une première liste dont je me permets de vous envoyer une copie expurgée.

Cette liste reste, bien entendu, ouverte à toutes vos propositions. Je vous suggérerai un argumentaire type avant la fin décembre pour que nous puissions ensuite nous répartir cette démarche en fonction de la connaissance ou des affinités de chacun.

➤ **Commissions :**

Nous validons bien les 7 sous-commissions :

- 1 - Port de commerce
- 2 - Transmanche et avant-port
- 3 - Croisières
- 4 - Tourisme et événements
- 5 - Pêche
- 6 - Plaisance
- 7 - Construction navale.

Il est possible qu'au travers du travail de certaines commissions, un groupement puisse s'avérer souhaitable. Mais nous décidons de ne pas censurer ce type d'initiative et restons à l'écoute de propositions qui n'affecteront pas notre volonté de répondre largement aux préoccupations et, ainsi, coller parfaitement à l'attente de nos adhérents, tout en privilégiant l'efficacité dans l'action.

Nous avons également validé, pour le début du mois de janvier 2003, la communication du nom des responsables des 7 sous-commissions. Je reste à votre écoute pour vos propositions de candidats. Ces candidats devront être des personnes représentatives, parmi nos adhérents, qui pourraient nous faire profiter de leur expertise et de leur détermination pour que nous puissions présenter un projet concret dans le premier semestre 2003.

➤ **Pays de St Malo**

J'ai reçu, fin novembre, du Conseil de développement du Pays de St Malo, un courrier de Youenn LE BOULC'H pour me demander, en tant que président de l'Union Maritime, de participer à la commission n°1 « Economie, Aménagement du Territoire, Infrastructures » qui doit se dérouler le jeudi 19 décembre 2002 à 18H00. J'ai confirmé ma présence à M. Mickaël MARJOT.

Je vous ai fait part d'une certaine réserve sur les pré-fiches que j'ai reçues et dont je vous ai fait copie.

Malheureusement, le travail de nos commissions n'étant pas encore terminé, nous ne pouvons pas présenter notre projet définitivement.

Je me ferai néanmoins votre relais pour quelques têtes de chapitre : regroupement des activités par nature pour gagner des surfaces d'exploitation, optimisation des outils pour améliorer la compétitivité portuaire, le positionnement d'une plate-forme de réception de fret pour l'avant-port avec l'extension des surfaces pour les véhicules légers, la valorisation des croisières auprès des acteurs économiques par secteur commercial, des parkings et zones intermédiaires pour l'accueil des événements dans la continuité de l'amélioration de l'exploitation des espaces Duguay-Trouin, Rocabey et Terre-Neuve, plus les projets : pêche, port de plaisance et construction navale.

Si vous avez d'autres points que vous voudriez voir aborder dans cette phase prospective lors de cette réunion, n'hésitez pas à m'en faire part.

J'espère que ce rapide compte-rendu répond à vos attentes et qu'il nous permettra, ensemble, de tisser les liens nécessaires pour marquer notre présence sur le terrain et affiner notre action pour notre projet commun de développement du port de St-Malo qui nous tient à cœur.

Recevez, cher membre du conseil, l'expression de mes cordiales salutations.

Jean-Luc WINTER,
Président